

## **GL events SA**

Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur l'augmentation du capital réservée aux  
adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

*Assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2012  
4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> résolutions*

**MAZA SIMOËNS**

SIEGE SOCIAL : 26 RUE RASPAIL - 69600 OULLINS

**MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 131 BOULEVARD STALINGRAD - 69100 VILLEURBANNE

## **GL events SA**

Siège Social : Route d'Irigny - ZI Nord - 69 530 BRIGNAIS  
Société Anonyme au capital de 71 694 960 euros  
RCS : Lyon - 351 571 757

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur l'augmentation du capital réservée aux  
adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise**

*Assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2012  
4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> résolutions*

**GL events SA**

*Augmentation du capital  
réservée aux adhérents  
d'un plan d'épargne  
d'entreprise*

*Assemblée Générale  
Extraordinaire du  
31 octobre 2012*

*4ème et 5ème résolutions*

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant maximal de 3 % du capital social au jour de la décision du conseil d'administration de mettre en œuvre la présente autorisation, réservée aux salariés de la société et des sociétés liées au sens des dispositions de l'article L225-180 du code de commerce et adhérents à un plan d'épargne entreprise, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du code de commerce et L. 3332-18 et suivants du code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 12 mois à compter du jour de la présente assemblée le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

**GL events SA**

*Augmentation du capital  
réservée aux adhérents  
d'un plan d'épargne  
d'entreprise*

*Assemblée Générale  
Extraordinaire du  
31 octobre 2012*

*4ème et 5ème résolutions*

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

*Fait à Villeurbanne et à Oullins, le 10 octobre 2012*

Les Commissaires aux Comptes

**MAZARS**

---



Eric Gonzalez

---

**MAZA SIMOËNS**



Michel Maza

---